

# Covoiturez dans la Manche

C'EST  
ÉCONOMIQUE

C'EST  
ÉCOLOGIQUE

C'EST  
CONVIVAL

LE COVOITURAGE  
DANS LA MANCHE, C'EST :

Des aires de covoiturage  
réparties sur le département

- > accessibles à tous comme lieu de rendez-vous
- > sécurisées pour un meilleur confort des usagers
- > signalées et fléchées depuis les carrefours routiers les plus proches

Un site internet dédié

**covoiturage-manche.fr**

- > simple
- > rapide
- > gratuit

Vous cherchez un covoitureur ou souhaitez proposer un trajet avec votre véhicule ?



- 1 Inscrivez-vous vite sur le site **covoiturage-manche.fr**
- 2 Vous serez alors mis en relation gratuitement avec un conducteur ou un passager qui effectue le même déplacement que vous pour faire la route ensemble.
- 3 Le site internet propose aussi bien des trajets internes au département de la Manche qu'au niveau national grâce à son intégration au réseau **idVROOM**

## INFOS PRATIQUES



Retrouvez toute l'offre manéo sur :

### INTERNET

[transports.manche.fr](http://transports.manche.fr)

Abonnez-vous sur le site pour recevoir les infos trafic manéo par mail

Contactez-nous par :

### COURRIEL

[maneo@normandie.fr](mailto:maneo@normandie.fr)

### TÉLÉPHONE

Pour tout renseignement

**02 14 39 00 96** du lundi au vendredi  
8h-12h45 / 13h30-18h30

Pour les réservations des navettes vers les lignes, du transport de substitution et du transport de proximité

**N° Vert 0 800 150 050** du lundi au vendredi  
8h30-12h  
13h30-16h  
(appel gratuit depuis un poste fixe)

### COURRIER

Service manéo  
50050 SAINT-LO Cedex

Avec **KIT** LA MANCHE À PORTÉE DE MAIN vous pouvez retrouver toutes les informations **manéo** aux points d'arrêts grâce à votre mobile.

d.r. • communication • Photo Stock



## Guide pratique

Plan et informations  
sur le réseau de transport



Valable à compter  
du 8 juillet 2017





## LIGNES EXPRESS

Le réseau de 13 lignes quotidiennes et de 5 lignes estivales propose une offre de services renforcée toute l'année (3 allers-retours en moyenne le matin et le soir dans chaque sens, sans compter les services de milieu de journée). Avec des trajets directs et rapides, elles desservent des points d'arrêts sécurisés.

### ► Transport de substitution

Pour les personnes en **fauteuil roulant**, un véhicule aménagé, sur **réservation préalable**, peut effectuer les **mêmes services** que les lignes 1, 2, 3, 9, 10, 11, 12, 13, 50, 51, 52, 53 et 54.

### ► Navettes

Un **système de navettes** est proposé, selon les secteurs, à raison d'un **aller-retour par jour** du lundi au vendredi, pour permettre d'accéder à ces lignes. La réservation s'effectue la veille du déplacement **avant 16h**. La prise en charge se fait **à la mairie** de la commune de l'usager (sauf pour les personnes à mobilité réduite qui sont prises en charge à leur domicile).

## TRANSPORT DE PROXIMITÉ

Ce service de transport collectif, proposé **en partenariat avec les communautés de communes**, permet de faciliter les déplacements des personnes en milieu rural.

Il fonctionne selon **des jours, des points de destination et des horaires fixes, uniquement sur réservation la veille** du déplacement **avant 16h**. L'heure de prise en charge est confirmée après 16h la veille du service. La prise en charge se fait **au domicile** de l'usager.

## TRANSPORT SCOLAIRE

Les circuits scolaires sont organisés pour les élèves de la maternelle au niveau baccalauréat inscrits dans un établissement public ou privé sous contrat avec l'éducation nationale ou un établissement d'enseignement et de formation agricole public ou privé sous contrat.

Pour connaître les dates d'inscription, consultez le site [transports.manche.fr](http://transports.manche.fr) ou contactez le **02 14 39 00 96**.

## LIGNES EXPRESS, NAVETTES ET SUBSTITUTION TRANSPORT DE PROXIMITÉ



Vendu à bord des véhicules



Billet à l'unité\* → **2,30€**  
Quel que soit le trajet



Carte 12 trajets\* → **23€**  
12 trajets au prix de 10 !  
Sans date limite d'utilisation et non nominative

\* Gratuit pour les enfants de - 4 ans / correspondance possible avec le même titre pendant 1 heure.

Délivrés par le service **manéo**  
(après inscription préalable)



Abonnements  
**TEMPO**

### Bon à savoir

À déduire sur les tarifs des abonnements ci-contre :  
- 50 % de réduction pour les - de 26 ans  
- 50 % de prise en charge par l'employeur

- **Hebdomadaire** → **17 €**  
(valable du lundi au dimanche)
- **Mensuel** → **52 €**  
(valable du 1<sup>er</sup> jour du mois indiqué jusqu'à la fin du mois)
- **Trimestriel** → **124 €**  
(valable du 1<sup>er</sup> jour du mois indiqué pendant 3 mois)
- **Annuel** → **463 €**  
(valable du 1<sup>er</sup> jour du mois indiqué pendant 12 mois)

Tous les abonnements TEMPO sont acceptés sur le transport de proximité

## TRANSPORT SCOLAIRE



Roulez  
jeunesse!

## Abonnements NÉOPASS SCOLAIRES

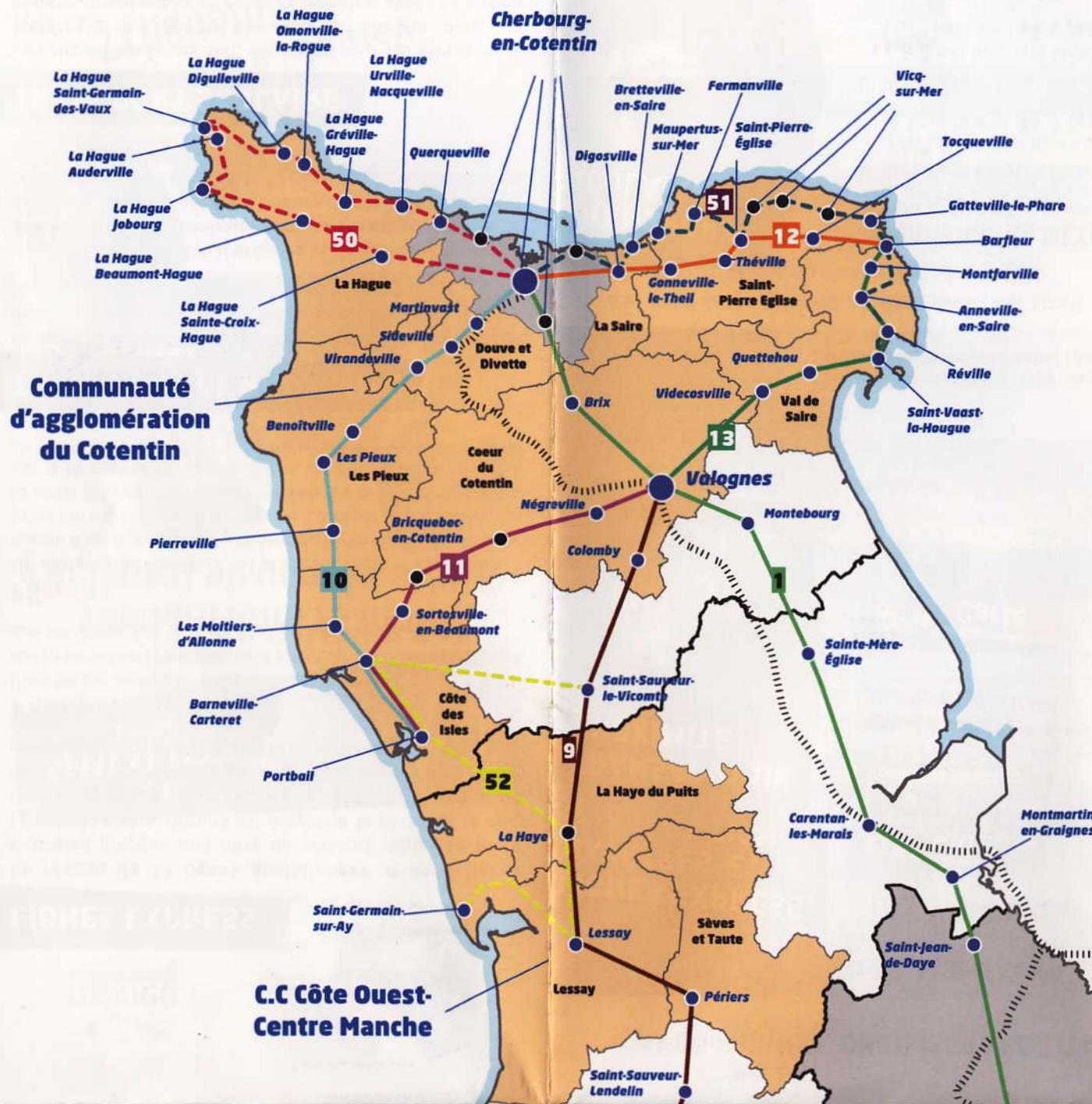
Délivrés par le service manéo, après inscription préalable.

- **NéoPass Études Demi-pensionnaire**  
1 A/R par jour scolaire sur le service d'affectation  
le 1<sup>er</sup> enfant → **96 € /an** - le 2<sup>ème</sup> enfant → **71 € /an** - Enfant supp. → **47 € /an**
- **NéoPass Études Interne**  
1 A/R par semaine (lundi matin et vendredi soir) sur le service d'affectation  
le 1<sup>er</sup> enfant → **64 € /an** - le 2<sup>ème</sup> enfant → **40 € /an** - Enfant supp. → **15 € /an**
- **Néopass Gratuit** : scolaires utilisant des navettes RPI

Ces titres sont valables sur les circuits scolaires ou les lignes express dans les conditions indiquées dans la charte des transports scolaires. Majoration de ces tarifs pour les inscriptions hors délai.



# Plan du réseau Manéo express et transport à la demande



## LIGNES REGULIERES QUOTIDIENNES

- 1 Saint-Lô - Cherbourg-en-Cotentin
- 2 Granville - Saint-Lô
- 3 Avranches - Saint-Lô
- 4 Avranches - Granville par la côte
- 6 Granville - Le Mont-Saint-Michel
- 7 Avranches - Granville
- 8 Mortain-Bocage - Avranches
- 9 Valognes - Coutances
- 10 Portbail - Cherbourg-en-Cotentin
- 11 Portbail - Valognes
- 12 Barfleur - Cherbourg-en-Cotentin
- 13 Barfleur - Valognes
- 14 Saint-Hilaire-du-Harcouët - Vire-Normandie

## LIGNES REGULIERES ESTIVALES (Juillet - Août)

- 50 Ligne estivale de La Hague Cap Cotentin
- 51 Ligne estivale du Val de Saire
- 52 Ligne estivale de la Côte des Isles au pays des havres
- 53 Ligne estivale de Coutances vers les plages
- 54 Ligne estivale du Coutançais au Granvillais par la côte

## TRANSPORT A LA DEMANDE

Navettes manéo express et/ou transport de proximité

- Secteurs desservis
- Secteurs non desservis

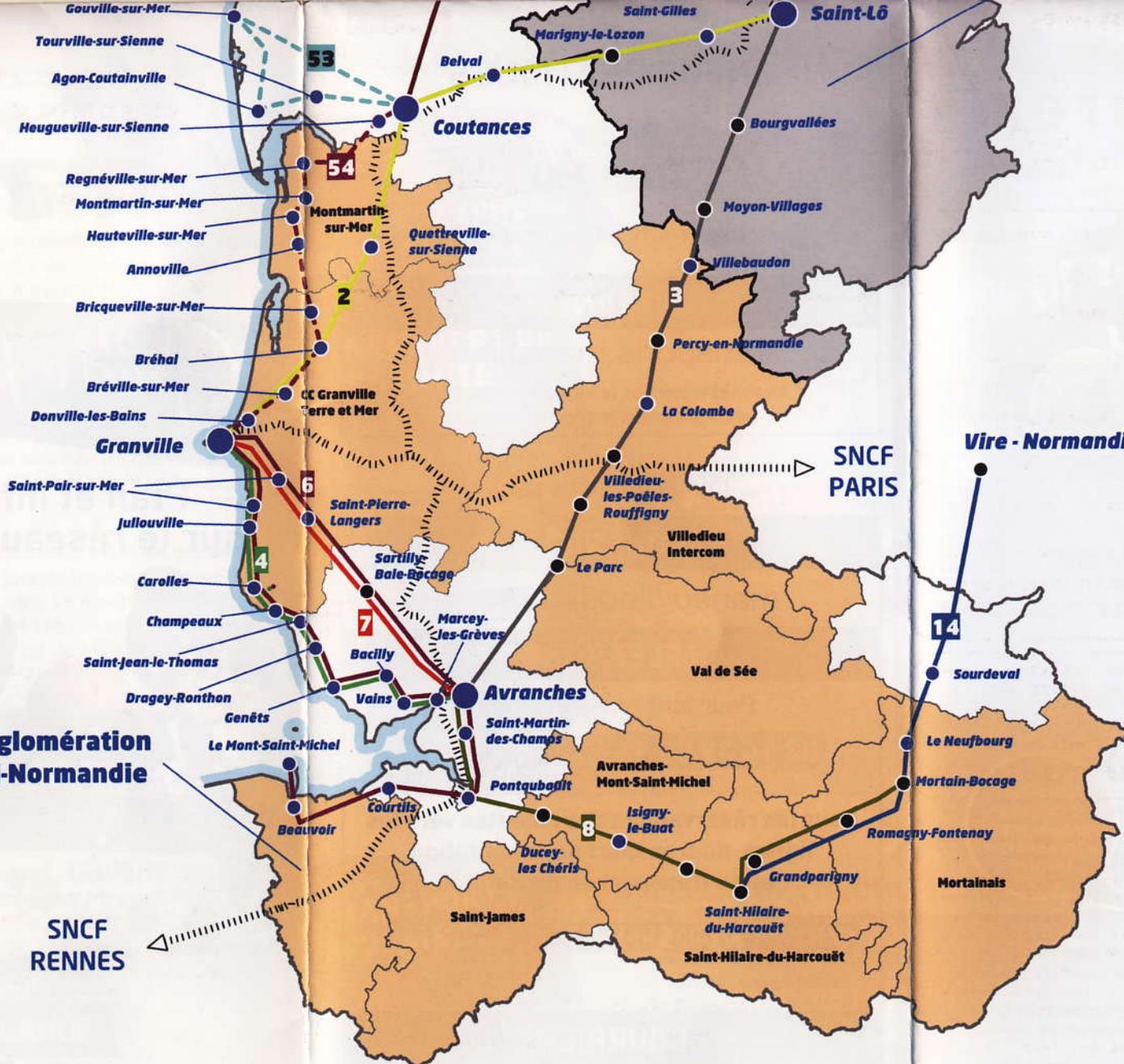
- Zone urbaine
- Communauté d'agglomération
- Point d'arrêt
- Point d'arrêt sur une commune nouvelle
- Ligne SNCF

SNCF  
CAEN

Saint-Lô Agglo

Communauté  
d'agglomération  
du Cotentin

C.C Côte Ouest-  
Centre Manche



**Communauté d'agglomération  
Mont-Saint-Michel-Normandie**

**SNCF  
RENNES**

**SNCF  
PARIS**

**Vire - Normandie**



0 10Km

**INFOS & ABONNEMENT**

**02 14 39 00 96**

[transports.manche.fr](http://transports.manche.fr)



Sources : BD Topo® © IGN 2007, Direction de la mer, des ports et des transports, conseil départemental de la Manche  
Réalisation : CD50/Service Exploitation du Réseau de Transports - Mai 2017